

**AVIS ÉMIS PAR LA FORMATION SPECIALISÉE EN MATIÈRE DE  
SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSA SPECIAL DE ACADEMIE DE LYON**

**Le 26 septembre 2024**

<b>AVIS 2</b>	<b>SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION</b>
<p><i>« Suite au rapport des visites officielles des membres F3SCT SA, les élus demandent que les préconisations soient mises en place dans les plus brefs délais dans l'intérêt des agents. »</i></p> <p>Adopté à l'unanimité (5 votants)</p>	<p>Le rapport de ces visites voté par la FSSSCT est transmis de suite au chef de service.</p> <p>Ce dernier est informé qu'un suivi des actions à mettre en place est assuré par la CPA.</p>